

Compte Rendu des Réunions de Présentation du Règlement Local de Publicité

Juillet 2025
Commune de SAINT-JOSEPH

Réunion RLP – Publicitaires

Date : 7 juillet 2025

Heure : 14h00

Participants :

- 4 entreprises du secteur publicitaire
- Monsieur le Maire
- Premier adjoint
- Deuxième adjointe
- Élu(e) en charge de l'environnement
- Services municipaux concernés
- Expert missionné pour la réalisation du RLP

Objet : Présentation du projet de Règlement Local de Publicité (RLP) et échanges avec les professionnels du secteur

1. Introduction

Monsieur le Maire a ouvert la séance en rappelant les objectifs du projet de RLP : préserver le patrimoine visuel de la commune et lutter contre la pollution visuelle. Il a insisté sur la nécessité d'un dialogue avec les acteurs du secteur pour construire un règlement équilibré.

2. Présentation du projet

Le projet a été présenté aux participants, mettant en avant la volonté de réduire l'impact visuel des dispositifs publicitaires et l'ambition de faire de la commune un territoire plus vert et harmonieux.

3. Échanges avec les participants

Les échanges ont été vifs mais constructifs. Les professionnels ont proposé la réduction de la taille des dispositifs à 4,70 m², la création de zones spécifiques dans le RLP pour l'implantation de publicités, ainsi que d'autres suggestions techniques. Monsieur le Maire a réaffirmé sa volonté de défendre une commune purgée de la pollution visuelle, tout en assurant que toutes les propositions seraient étudiées.

4. Conclusion

La réunion a permis un échange franc et utile. La commune poursuivra la concertation avec les autres parties prenantes.

Réunion RLP – Commerçants

Date : 7 juillet 2025

Heure : 16h00

Participants :

- Commerçants de la commune
- Représentante de l'association des commerçants
- Monsieur le Maire
- Premier adjoint
- Deuxième adjointe
- Élu(e) en charge de l'environnement
- Services municipaux concernés
- Expert missionné pour la réalisation du RLP

Objet : Présentation du projet de Règlement Local de Publicité (RLP) et échanges avec les acteurs du commerce local

1. Introduction

Monsieur le Maire a introduit la réunion en rappelant les objectifs du RLP : encadrer la publicité extérieure tout en respectant les spécificités locales et les besoins des acteurs économiques.

2. Présentation du projet

Le projet a été présenté aux commerçants, avec un focus particulier sur les enseignes et préenseignes, sujet central de leurs préoccupations.

3. Échanges avec les participants

Les commerçants ont été rassurés par le fait que le projet n'imposera pas de contraintes excessives. Le RLP reprendra les prescriptions légales, avec une nouvelle formalité : consulter la mairie avant toute implantation d'enseigne. D'autres pistes ont été évoquées, notamment de nouvelles options pour les préenseignes et un guide pratique commandé par le Maire pour accompagner les commerçants.

4. Conclusion

La réunion s'est déroulée dans un climat constructif. Les commerçants ont exprimé leur volonté de s'adapter, tout en étant accompagnés dans cette transition réglementaire.

Réunion RLP – Habitants

Date : 10 juillet 2025

Heure : 18h00

Participants :

- Habitants de la commune
- Premier adjoint (président de séance)
- Plusieurs élus municipaux
- Services municipaux concernés
- Expert missionné pour la réalisation du RLP

Objet : Présentation du projet de Règlement Local de Publicité (RLP) et échanges avec les citoyens

1. Introduction

En l'absence de Monsieur le Maire, la réunion a été présidée par le Premier adjoint, accompagné d'autres élus. L'objectif de la rencontre était de présenter le projet de RLP aux habitants et de recueillir leurs observations et propositions.

2. Présentation du projet

Les grandes lignes du projet ont été exposées, notamment la volonté de réduire la pollution visuelle, l'encadrement de l'affichage publicitaire sur le territoire communal, et l'importance de préserver l'esthétique locale.

3. Échanges avec les participants

Les habitants ont activement participé à la discussion. Plusieurs idées ont été proposées : publicité institutionnelle sur les murs communaux, mise en place de mâts porte-affiches de 2 m² à des emplacements stratégiques, et d'autres suggestions pour une communication locale encadrée mais accessible.

4. Conclusion

La réunion a permis de renforcer le dialogue entre la municipalité et les habitants. Les propositions seront étudiées dans le cadre de l'élaboration finale du RLP.